



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**E.123**

(02/2001)

SÉRIE E: EXPLOITATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU,  
SERVICE TÉLÉPHONIQUE, EXPLOITATION DES  
SERVICES ET FACTEURS HUMAINS

Exploitation des relations internationales – Dispositions de  
caractère général concernant les usagers

---

**Notation des numéros téléphoniques nationaux  
et internationaux, des adresses de courrier  
électronique et des adresses Web**

Recommandation UIT-T E.123

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

---

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE E  
**EXPLOITATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU, SERVICE TÉLÉPHONIQUE, EXPLOITATION DES  
SERVICES ET FACTEURS HUMAINS**

<b>EXPLOITATION DES RELATIONS INTERNATIONALES</b>	
Définitions	E.100–E.103
Dispositions de caractère général concernant les Administrations	E.104–E.119
<b>Dispositions de caractère général concernant les usagers</b>	<b>E.120–E.139</b>
Exploitation des relations téléphoniques internationales	E.140–E.159
Plan de numérotage du service téléphonique international	E.160–E.169
Plan d'acheminement international	E.170–E.179
Tonalités utilisées dans les systèmes nationaux de signalisation	E.180–E.189
Plan de numérotage du service téléphonique international	E.190–E.199
Service mobile maritime et service mobile terrestre public	E.200–E.229
<b>DISPOSITIONS OPÉRATIONNELLES RELATIVES À LA TAXATION ET À LA  COMPTABILITÉ DANS LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE INTERNATIONAL</b>	
Taxation dans les relations téléphoniques internationales	E.230–E.249
Mesure et enregistrement des durées de conversation aux fins de la comptabilité	E.260–E.269
<b>UTILISATION DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE INTERNATIONAL POUR LES  APPLICATIONS NON TÉLÉPHONIQUES</b>	
Généralités	E.300–E.319
Phototélégraphie	E.320–E.329
<b>DISPOSITIONS DU RNIS CONCERNANT LES USAGERS</b>	<b>E.330–E.349</b>
<b>PLAN D'ACHEMINEMENT INTERNATIONAL</b>	<b>E.350–E.399</b>
<b>GESTION DE RÉSEAU</b>	
Statistiques relatives au service international	E.400–E.409
Gestion du réseau international	E.410–E.419
Contrôle de la qualité du service téléphonique international	E.420–E.489
<b>INGÉNIERIE DU TRAFIC</b>	
Mesure et enregistrement du trafic	E.490–E.505
Prévision du trafic	E.506–E.509
Détermination du nombre de circuits en exploitation manuelle	E.510–E.519
Détermination du nombre de circuits en exploitation automatique et semi-automatique	E.520–E.539
Niveau de service	E.540–E.599
Définitions	E.600–E.649
Ingénierie du trafic des réseaux à protocole Internet	E.650–E.699
Ingénierie du trafic RNIS	E.700–E.749
Ingénierie du trafic des réseaux mobiles	E.750–E.799
<b>QUALITÉ DE SERVICE: CONCEPTS, MODÈLES, OBJECTIFS, PLANIFICATION DE LA  SÛRETÉ DE FONCTIONNEMENT</b>	
Termes et définitions relatifs à la qualité des services de télécommunication	E.800–E.809
Modèles pour les services de télécommunication	E.810–E.844
Objectifs et concepts de qualité des services de télécommunication	E.845–E.859
Utilisation des objectifs de qualité de service pour la planification des réseaux de télécommunication	E.860–E.879
Collecte et évaluation de données d'exploitation sur la qualité des équipements, des réseaux et des services	E.880–E.899

*Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.*

## **Recommandation UIT-T E.123**

### **Notation des numéros téléphoniques nationaux et internationaux, des adresses de courrier électronique et des adresses Web**

#### **Résumé**

La présente Recommandation s'applique spécifiquement à la présentation typographique des numéros téléphoniques nationaux et internationaux, des adresses de courrier électronique et des adresses Web sur les en-têtes des lettres, les papiers d'affaires, les factures, etc. Il a été tenu compte de la présentation des numéros de téléphone dans les annuaires actuellement en service. Une présentation typographique normalisée des numéros de téléphone, des adresses de courrier électronique et des adresses Web contribue à réduire les difficultés rencontrées ainsi que les erreurs commises, du fait que cette information d'adresse doit être introduite exactement sous sa forme effective.

#### **Source**

La Recommandation E.123 de l'UIT-T, révisée par la Commission d'études 2 (2001-2004) de l'UIT-T, a été approuvée le 2 février 2001 selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

## AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

## NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2001

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

		<b>Page</b>
1	Généralités .....	1
2	Notation des numéros téléphoniques nationaux et internationaux .....	1
3	Notation des adresses de courrier électronique.....	2
4	Notion des adresses Web .....	3
5	Catégories de symboles .....	3
6	Symboles servant à la composition du numéro .....	3
7	Symboles opératoires.....	3
7.1	Symbole de préfixe international.....	3
7.2	Emploi de parenthèses .....	3
7.3	Numéros groupés obtenus par recherche automatique .....	4
7.4	Numéros groupés sans recherche automatique.....	4
7.5	Appel d'un poste supplémentaire par sélection directe.....	4
7.6	Symbole à utiliser pour indiquer l'existence d'une tonalité supplémentaire de numérotation .....	5
8	Symboles d'information .....	5
9	Symboles d'espacement .....	5
10	Notation des numéros de télécopie .....	6
	Annexe A .....	6
	Propriétés souhaitables pour les symboles de composition du numéro .....	6
A.1	Etre distinct de tout autre symbole servant à la composition du numéro .....	7
A.2	Avoir un nom très largement connu .....	7
A.3	Pouvoir être facilement reproduit .....	7
A.4	Respecter la compatibilité ISO-UIT-T .....	7
A.5	Avoir un caractère unique.....	7
A.6	Ne pas avoir de signification intrinsèque.....	7
A.7	Etre reconnu sans hésitation comme symbole de composition du numéro .....	7



## Recommandation UIT-T E.123

### Notation des numéros téléphoniques nationaux et internationaux, des adresses de courrier électronique et des adresses Web

#### 1 Généralités

Les indications données ci-après s'appliquent spécifiquement à la présentation typographique des numéros téléphoniques nationaux et internationaux, des adresses de courrier électronique et des adresses Web sur les en-têtes de lettres, les papiers d'affaires, les factures, etc. Il a été tenu compte de la présentation des numéros téléphoniques dans les annuaires actuellement en service. Une présentation typographique normalisée des numéros téléphoniques, des adresses de courrier électronique et des adresses Web contribue à réduire les difficultés rencontrées ainsi que les erreurs commises, du fait que cette information d'adresse doit être introduite exactement sous sa forme effective<sup>1</sup>.

#### 2 Notation des numéros téléphoniques nationaux et internationaux

**2.1** Le numéro international doit être imprimé en dessous du numéro national, les chiffres correspondants étant alignés l'un au-dessous de l'autre pour faciliter la compréhension de la composition du numéro international conformément aux exemples des § 2.3 et 2.4.

**2.2** Les mots "National" et "International", écrits dans la langue appropriée, devraient être placés à la gauche des numéros national et international, et ces derniers devraient être séparés par une ligne horizontale.

**2.3** Le symbole du téléphone donné dans l'UIT-T E.121 ou le mot "Téléphone" devrait être placé à gauche (ou au-dessus) des numéros national et international (afin d'éviter toute confusion avec d'autres numéros figurant sur l'en-tête de lettre). Le + (plus) indique le préfixe international (voir § 7.1).

<i>Exemple:</i>	téléphone	<u>national</u>	(607) 123 4567
		international	+ 22 607 123 4567

(D'autres exemples sont donnés au paragraphe 6.)

**2.4** Pour les pays faisant partie de la zone de numérotage 1 (Amérique du Nord), l'indicatif de pays est le 1, c'est-à-dire le même chiffre que pour le préfixe interurbain. La composition des numéros entre ces pays est la même que pour les communications interurbaines à l'intérieur desdits pays; on peut éviter de causer des difficultés aux abonnés en adoptant une autre présentation qui a été jugée préférable à l'intérieur des pays en question, tout en donnant satisfaction aux abonnés d'autres pays qui composent des numéros à destination de la zone 1. Cette méthode consiste à remplacer, dans la ligne du haut, le mot "National" par les mots "dans la zone Amér. N."

<i>Exemple:</i>	téléphone	<u>dans la zone Amér. N.</u>	(302) 123 4567
		international	+ 1 302 123 4567

**2.5** S'il est souhaitable d'imprimer uniquement le numéro international, la présentation doit en être la suivante:

téléphone international      +22 607 123 4567

---

<sup>1</sup> Il est également souhaitable que la présentation typographique dans les en-têtes de lettres, etc., d'autres renseignements relatifs aux numéros télex et aux adresses télégraphiques enregistrées, ainsi qu'aux numéros de codification postale, soit telle qu'elle ne soit la source d'aucune confusion dans l'interprétation des numéros téléphoniques y figurant.

**2.6** S'il est souhaitable, par exemple, de gagner de la place pour imprimer différents numéros de télécopie, de service mobile, etc., ainsi qu'un numéro téléphonique ordinaire, chaque numéro doit être imprimé sur une courte étiquette ("Tél.", par exemple), suivi du numéro dans le format national ou international souhaité. Le format national doit être identique à celui qui figure sur la ligne du haut de l'exemple donné au § 2.3, et le format international doit être identique à celui qui figure sur la ligne du bas de ce même exemple, mais en supprimant les mots "national" et "international" dans chaque cas.

*Exemple 1:*

téléphone	(0607) 123 4567
télécopie	(0607) 123 4568
service mobile	(0607) 321 9876

*Exemple 2:*

téléphone	+22 607 123 4567
télécopie	+22 607 123 4568
service mobile	+22 607 321 9876

**2.7** Pour indiquer un numéro interne d'un autocommutateur privé sans accès direct par composition du numéro, on inscrira le mot ou l'abréviation d'usage national pour "interne" tout de suite après les numéros de téléphone et sur la même ligne que le mot "téléphone", suivi du numéro interne.

*Exemple 1:*

téléphone	dans la zone Amér. N.	(302) 123 4567	int. 876
	international	+1 302 123 4567	

*Exemple 2:*

téléphone international	+22 607 123 4567	int. 876
-------------------------	------------------	----------

Ainsi le numéro interne est séparé des chiffres à composer et, par exemple, en en-tête de lettre, il suffit de l'écrire une seule fois.

**2.8** Il est souvent nécessaire d'appeler l'attention de l'abonné sur la nécessité d'omettre le préfixe interurbain du pays étranger lorsqu'il compose un numéro en vue d'un appel international. C'est le cas lorsque le pays de destination écrit de manière conventionnelle ses numéros de téléphone en faisant apparaître le préfixe interurbain avec l'indicatif interurbain (entre parenthèses). Enoncer une règle compréhensible et précise sur ce point risque de s'avérer difficile: on trouvera une formule pouvant convenir dans le § 3.2/E.122.

**2.9** Le bon ordonnancement des chiffres d'un numéro de téléphone est à conseiller pour des raisons de mémorisation et de présentation orale ou écrite.

### 3 Notation des adresses de courrier électronique

**3.1** Une adresse de courrier électronique, si elle est présente, doit être présentée dans le style du protocole de transfert de messages en mode simple (SMTP), au-dessous des renseignements relatifs au numéro téléphonique, et désignée par l'étiquette "courrier électronique" ou autre variante aisément identifiable telle que "e-mail", ou appellation équivalente dans la langue appropriée.

*Exemple:*

téléphone:	national	(0609) 123 4567
	international	+22 609 123 4567
courrier électronique:		jdeo@isp.com

**3.2** S'il est nécessaire de gagner de la place, l'étiquette "Courrier électronique" peut être omise.

## 4 Notion des adresses Web

4.1 Une adresse Web, si elle est présente, doit être présentée sans le préfixe http:// devant l'information d'adresse de courrier électronique, et désignée par l'étiquette "Web" ou appellation équivalente dans la langue appropriée.

*Exemple:*

téléphone:	national	(0609) 123 4567
	international	+22 609 123 4567
courrier électronique:		jdeo@isp.com
Web		www.doecorp.com

## 5 Catégories de symboles

5.1 On distingue quatre catégories de symboles dans les numéros nationaux ou internationaux. Chaque symbole ne doit servir que pour une seule catégorie et, dans cette catégorie, il ne doit avoir qu'une seule signification.

5.2 Ces catégories sont les suivantes:

- symboles servant à la composition du numéro (en anglais: *diallable symbols*);
- symboles opératoires (en anglais: *procedural symbols*);
- symboles d'information (en anglais: *information symbols*);
- symboles d'espacement (en anglais: *spacing symbols*).

## 6 Symboles servant à la composition du numéro

Un *symbole servant à la composition du numéro* est un symbole qui figure à cet effet sur le cadran d'appel ou sur les boutons-poussoirs du clavier d'appel<sup>2</sup>. Ces symboles peuvent être constitués de chiffres, de lettres ou d'autres signes. Quelques-unes des caractéristiques qu'il est souhaitable de prendre en considération pour le choix des symboles servant à la composition du numéro sont indiquées dans l'Annexe A.

## 7 Symboles opératoires

Les *symboles opératoires* indiquent à l'utilisateur la façon de composer le numéro. Ces symboles ne doivent figurer ni sur le cadran ni sur les boutons-poussoirs des appareils, car ils ne doivent pas être utilisés dans la composition du numéro.

### 7.1 Symbole de préfixe international

Le *symbole indiquant le préfixe international* doit être le signe + (plus) précédant l'indicatif de pays dans le numéro international. Il sert à rappeler à l'utilisateur qu'il lui faut composer le préfixe international, qui diffère de pays à pays, ainsi qu'à identifier le numéro qui suit en tant que numéro téléphonique international.

### 7.2 Emploi de parenthèses

Le symbole ( ) (parenthèses) doit être utilisé pour indiquer que les chiffres inclus dans ces parenthèses ne doivent pas toujours être composés.

---

<sup>2</sup> Des recommandations particulières relatives aux symboles à placer sur les boutons-poussoirs 11 à 16 des appareils téléphoniques à clavier sont contenues dans le paragraphe 3/E.161.

Les parenthèses doivent encadrer:

- les chiffres du préfixe interurbain et de l'indicatif interurbain du numéro national<sup>3</sup>;
- l'indicatif interurbain, lorsque le préfixe interurbain n'est pas d'usage universel dans le pays.

Cette présentation est destinée à rappeler à l'utilisateur qu'il ne doit jamais composer ces chiffres lorsqu'il se trouve dans la même zone de numérotage que l'abonné demandé.

Le symbole "parenthèses" ne doit pas être utilisé dans un numéro international.

### 7.3 Numéros groupés obtenus par recherche automatique

Lorsqu'un abonné a plusieurs numéros obtenus avec recherche automatique à partir du numéro principal, seul le numéro principal doit être imprimé, sans aucune indication de l'existence de plusieurs numéros. De cette façon, les abonnés ne sont pas tentés de composer d'autres numéros faisant partie du groupe, immédiatement après avoir constaté que le numéro principal est occupé; ce problème est particulièrement important dans les cas où seul le numéro principal déclenche la recherche automatique.

### 7.4 Numéros groupés sans recherche automatique

Lorsqu'un abonné a plusieurs numéros qui ne font pas l'objet d'une recherche automatique, le symbole / (barre oblique) peut être utilisé pour séparer les divers numéros.

*Exemple A:* (0607) 123 4567 / 123 7272 / 627 1876  
(0607) 123 4567 / 393 9844 / 564 1692  
+ 22 607 123 4567 / 393 9844

Pour éviter toute confusion dans la composition du numéro dans l'exemple A, il est particulièrement important de laisser un espace de part et d'autre de chaque symbole / (barre oblique).

Lorsque l'on désire écrire de façon abrégée les numéros consécutifs d'un abonné, le premier numéro est écrit en entier, les chiffres différents étant seuls indiqués pour les autres numéros.

*Exemple B:* (0607) 123 4567 / 8 / 9

Pour éviter toute confusion dans la composition du numéro dans l'exemple B, il est particulièrement important de ne laisser *aucun* espace de part et d'autre de chaque symbole / (barre oblique).

De façon générale, l'utilisation du symbole / sert à indiquer un choix pour la composition du numéro. Il peut donc également être utilisé pour indiquer un choix entre indicatifs permettant, par exemple, d'obtenir soit une communication personnelle, soit une communication de poste à poste.

### 7.5 Appel d'un poste supplémentaire par sélection directe

Dans les numéros national et international, aucun symbole ne doit être utilisé pour indiquer que le numéro de l'abonné est un numéro de poste supplémentaire susceptible d'être obtenu par numérotage direct. Lorsqu'on désire indiquer qu'il existe une possibilité de composer directement le numéro d'un poste supplémentaire et faire connaître le code à utiliser pour l'accès automatique, c'est le format suivant qui doit être recommandé:

(0607) 123 ...  
(0607) 1 23 4...

---

<sup>3</sup> On notera que certaines Administrations utilisent pour des raisons nationales, au lieu du symbole ( ) (parenthèses), un – (tiret) entre l'indicatif interurbain et le numéro de l'abonné dans l'impression de leurs numéros nationaux.

Le nombre des points est égal à celui des chiffres dans le numéro du poste supplémentaire. L'espace entre les chiffres et les points doit être conforme aux normes nationales.

Sur les en-têtes de lettres, les abonnés peuvent faire figurer leurs numéros de postes supplémentaires à la place des points. La présentation du numéro du poste principal devrait être conforme à celle qui est recommandée au § 1.3.

## 7.6 Symbole à utiliser pour indiquer l'existence d'une tonalité supplémentaire de numérotation<sup>4</sup>

Certaines Administrations utilisent une ou plusieurs tonalités supplémentaires de numérotation comme éléments de procédure, après accès au réseau public de l'appelant. Lorsqu'un symbole est nécessaire pour indiquer l'existence d'une tonalité supplémentaire de numérotation, ce symbole doit être la représentation graphique d'une période complète d'une onde sinusoïdale, ou une représentation très voisine de celle-ci. Il doit être placé à l'endroit du numéro où la tonalité devrait se faire entendre, précédé et suivi d'un espace pour éviter toute confusion avec un trait d'union utilisé comme symbole d'espacement (voir § 6.1). Il signifie que l'utilisateur doit attendre la tonalité supplémentaire de numérotation.

*Exemple:* { caractère manuscrit : ~  
                  { caractère dactylographié "tilde": ~

## 8 Symboles d'information

Un symbole d'information est un symbole associé au numéro de l'abonné et décrivant des caractéristiques spéciales du service téléphonique fourni à cet abonné; par exemple, le symbole  $\mathcal{Q}$ , lorsqu'il est utilisé, indique que l'appareil téléphonique de l'abonné est pourvu d'un dispositif de réponse et d'enregistrement [se référer aux paragraphes 2a) et b)/E.117].

**8.1** Les symboles d'information n'ont pas à être composés et ne doivent par conséquent pas figurer sur le cadran ou les boutons-poussoirs des appareils; ils ne peuvent pas non plus servir de symboles opératoires pour renseigner l'abonné sur la façon de composer le numéro.

**8.2** Les symboles d'information doivent être associés au mot "Téléphone". Pour éviter toute confusion lors de la composition du numéro, ils ne doivent figurer ni comme préfixes ni comme suffixes du numéro de téléphone.

*Exemple:* Téléphone (0607) 123 4567 ou Téléphone  $\mathcal{Q}$ ,  
                   $\mathcal{Q}$ , (0607) 123 4567

Voir aussi l'exemple ci-dessous.<sup>5</sup>

## 9 Symboles d'espacement

Les symboles d'espacement sont utilisés uniquement pour séparer les unes des autres les différentes parties d'un numéro téléphonique. Ils ne peuvent servir ni à composer le numéro, ni à indiquer un mode opératoire, ni à informer l'utilisateur.

<sup>4</sup> Dans de nombreux pays, on utilise un caractère typographique horizontal (-), par exemple, un trait d'union en Amérique du Nord ou un tiret dans certains pays européens, comme caractère d'espacement dans la présentation des numéros de téléphone nationaux. Cet élément ne peut donc servir à désigner une tonalité supplémentaire de numérotation. Certaines Administrations, par exemple, celle des Pays-Bas, utilisent d'autre part le tiret pour indiquer une tonalité supplémentaire de numérotation et prévoient de le faire encore pendant un certain temps.

9.1 Le groupement des chiffres dans un numéro téléphonique<sup>5</sup> doit être effectué à l'aide d'espaces<sup>6</sup>, à moins qu'un symbole explicite admis (un tiret, par exemple) ne soit nécessaire pour indiquer un mode opératoire. Seuls des espaces doivent être utilisés dans un numéro international.

9.2 Dans un numéro international, l'espace doit se trouver entre l'indicatif de pays et l'indicatif interurbain, et entre l'indicatif interurbain et le numéro de l'abonné.

9.3 La plus grande séparation entre chiffres d'un numéro de téléphone – national ou international – devrait se trouver entre l'indicatif interurbain et le numéro de l'abonné. Cette séparation devrait donc toujours être plus grande que toute autre séparation à l'intérieur du numéro. Cette exigence est automatiquement remplie dans la notation recommandée illustrée par les exemples<sup>5</sup>.

## 10 Notation des numéros de télécopie

Le format imprimé des numéros de télécopie devrait être conforme aux conventions adoptées pour les numéros téléphoniques, exception faite de ce que les numéros de télécopie devraient être clairement qualifiés par impression des majuscules FAX sur la gauche du numéro, comme le montre l'exemple suivant:

FAX	national	(06) 65 43 21
	international	+ 49 6 65 43 21

La forme recommandée pour le symbole imprimé de télécopie (FAX, *facsimile symbol*) est spécifiée dans l'UIT-T E.121.

## ANNEXE A

### Propriétés souhaitables pour les symboles de composition du numéro

La présente annexe énumère, pour ce qui concerne les symboles servant à la composition du numéro, certaines propriétés dont l'UIT-T devrait tenir compte lors de la normalisation de nouveaux symboles. S'il existe un grand nombre de conditions que ces symboles devraient remplir, celles figurant dans la liste ci-après semblent particulièrement appropriées. Cependant, leur importance relative n'a pas été évaluée et l'on reconnaît qu'il peut ne pas être toujours possible de satisfaire toutes ces conditions lors d'un choix de symboles servant à la composition du numéro.

<sup>5</sup> Quelques modes de groupement très utilisés sont les suivants:

f	national	(0211) 5432
	international	+39 211 5432
D, téléphone	national	(071) 78 901
	international	+41 71 78 901
téléphone	national	(06) 65 43 21
	international	+49 6 65 43 21

<sup>6</sup> Il se peut que les Administrations utilisant dans leur pays les points (symbole .) et les tirets (symbole –) comme séparateurs aient besoin d'un délai assez long pour mesurer les conséquences de la cessation de leur utilisation.

Chaque symbole devrait:

### **A.1 Etre distinct de tout autre symbole servant à la composition du numéro**

Dans l'acception considérée ici, le mot "distinct" signifie dissemblance par rapport à tous autres symboles (comparaison du point de vue visuel ou auditif). Cette dissemblance devrait se traduire par une faible probabilité de confusion avec d'autres symboles dans des conditions de perceptibilité affaiblie.

**A.1.1** Les symboles devraient être distincts quant à leur représentation graphique aussi bien sous forme dactylographique que manuscrite ou imprimée, compte tenu des variations que peut comporter chacune d'entre elles.

**A.1.2** Le nom de ces symboles devrait être d'une audition ne prêtant pas à confusion, au moins dans les langues officielles de l'UIT.

### **A.2 Avoir un nom très largement connu**

Le nom du symbole devrait être connu aussi largement que possible et avoir une signification constante dans des couches de population aussi étendues que possible.

### **A.3 Pouvoir être facilement reproduit**

Le symbole doit pouvoir être écrit facilement tant à la main qu'à la machine.

### **A.4 Respecter la compatibilité ISO-UIT-T**

Le symbole devrait être l'un de ceux donnés comme élément de l'Alphabet n° 5 de l'UIT-T et du code normalisé de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO, *International Organization for Standardization*) pour l'échange d'informations.

### **A.5 Avoir un caractère unique**

Le symbole ne doit pas être constitué de plusieurs symboles ayant chacun son individualité propre, ni exiger plus d'une action sur un bouton-poussoir ou sur la touche d'un clavier pour être produit.

### **A.6 Ne pas avoir de signification intrinsèque**

Le symbole ne devrait pas avoir déjà une signification intrinsèque résultant d'une autre utilisation spécialisée.

### **A.7 Etre reconnu sans hésitation comme symbole de composition du numéro**

Le symbole ne doit pas être l'un de ceux que l'on utilise comme symbole opératoire ou comme symbole d'information.





## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
<b>Série E</b>	<b>Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains</b>
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, circuits téléphoniques, télégraphie, télécopie et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication